



HAL
open science

La culture scolaire à Madagascar dans les années 1960-1972: l'exemple du lycée Jules Ferry d'Antananarivo

Jacqueline Ravelomanana

► **To cite this version:**

Jacqueline Ravelomanana. La culture scolaire à Madagascar dans les années 1960-1972: l'exemple du lycée Jules Ferry d'Antananarivo. *Revue historique des Mascareignes*, 2002, Les années soixantes dans le Sud-Ouest de l'océan Indien: La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, 04, pp.93-106. hal-03454073

HAL Id: hal-03454073

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03454073>

Submitted on 29 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La culture scolaire à Madagascar dans les années 1960-1972 : l'exemple du lycée Jules Ferry d'Antananarivo

Jacqueline Ravelomanana,
Université d'Antananarivo

INTRODUCTION : POURQUOI CE CHOIX ?

Le choix de parler de la culture scolaire en l'illustrant (de) par l'exemple d'une seule institution scolaire, le Lycée Jules Ferry de Tananarive, repose à la fois sur les limites de nos propres compétences et sur le souci d'ouvrir cette communication vers le thème de ce colloque de l'AHIOI sur « Les sociétés du Sud-Ouest de l'océan Indien dans les années soixante ». Car ce colloque s'interrogera sûrement sur les problèmes des échanges et des transferts culturels à travers l'institution scolaire.

Les raisons essentielles du choix de ce sujet bien déterminé proviennent d'une part du souci de participer à la perception de ce que furent les jeunes filles malgaches en l'occurrence *merina*^[1] en cette période du recouvrement de l'Indépendance (26 juin 1960), époque riche en péripéties politiques, sociales, économiques et culturelles. D'autre part, la période que ce colloque a choisi de traiter, est pour nous d'une telle opportunité. Car, elle nous concerne à plus d'un titre. Au début des années soixante, nous étions une lycéenne^[2] et à la fin des années soixante, nous étions enseignante^[3] dans le même Lycée.

Pourquoi la culture scolaire ?

Il faut tout d'abord que nous essayons de définir ce que nous entendons ici par « culture scolaire », car cette culture scolaire ne peut être étudiée sans l'analyse précise des rapports conflictuels ou pacifiques qu'elle entretient, à chaque période de son histoire avec l'ensemble des cultures qui lui sont contemporaines : culture religieuse, culture politique ou culture populaire...

[1] L'histoire de l'enseignement au féminin ne concerne effectivement que les filles *merina* et dans une moindre mesure *betsileo* jusqu'en 1975, date de l'avènement de la II République.

[2] De la classe de 6e2 à la classe de Philosophie – 1958/1959 – 1964/1965.

[3] Nous y avons enseigné l'histoire et la géographie de 1969 à 1979.

Pour faciliter les choses, nous pourrions décrire la culture scolaire comme un ensemble de **normes** qui définissent des savoirs à enseigner, des conduites à inculquer et un ensemble de pratiques permettant la transmission de ces savoirs et l'incorporation de ces normes, les normes et pratiques étant ordonnées à des finalités qui peuvent varier selon les époques (finalités religieuses, socio-politiques ou comme ici de socialisation).

Au-delà de l'école, du lycée, nous pouvons aussi chercher à identifier, dans un sens plus large des modes de pensées et d'actions, largement diffusés au sein de nos sociétés par le biais de processus formels scolarisés.

Par culture scolaire, il convient de penser aux cultures enfantines qui se développent dans les cours de récréation, à l'internat et... à l'écart qu'elles présentent par rapport aux cultures familiales d'origine. Nous les mentionnons pour ce que nous allons dire plus loin.

Pourquoi le Lycée Jules Ferry de Tananarive, vers les années soixante ?

Les raisons de ce choix sont multiples comme nous l'avons dit au début de cette communication, nous sommes non seulement un témoin oculaire de ce qu'a vécu l'institution scolaire concernée, mais nous sommes aussi, si l'on peut dire, une actrice en tant qu'ancienne du Lycée et en tant qu'enseignante.

Le Lycée Jules Ferry peut être considéré comme « le lycée », c'est-à-dire l'exemple d'une institution scolaire, strictement réservée aux jeunes filles de 1924 à 1972^[4] et ayant fourni l'élite féminine malgache, et pourquoi pas française, en milieu colonial et post-colonial. Michèle Martin-Bilbao peut être citée en exemple. En 1968, elle devient la première lycéenne agrégée en lettres classiques, à 21 ans et ayant fait toutes ses études primaires et secondaires au Lycée Jules Ferry de Tananarive.

Les exemples malgaches pouvant illustrer le trait méritocratique de cette institution sont nombreux. Mais citons trois femmes arrivées au même niveau : Yvette Ranjeva Rabetafika, agrégée de lettres anglaises, Faranirina Rajaonah, agrégée d'Histoire, et Jeannine Rambelason-Rapiera, agrégée de lettres françaises^[5].

Les années soixante représentent une périodisation significative sous plusieurs aspects. C'est une époque tout d'abord de transition. A partir de ces années, l'éducation des filles aux niveaux secondaire et supérieur a commencé à prendre de l'ampleur. Les lycéennes, au lieu de subir les différentes influences culturelles - la culture traditionnelle, malgache, celle héritée du XIX^e siècle, dispensée par les missionnaires catholiques et surtout protestants et de la première moitié du XX^e siècle, imposée par le colonisateur - ont au contraire essayé de phagocyter le mélange et ont eu le grand avantage d'une ouverture intellectuelle exceptionnelle, que les générations ultérieures auront du mal à posséder^[6].

[4] 1924 : année de sa création. 1972 : à partir de cette date, il va devenir mixte. Nous reparlerons plus amplement de l'établissement plus loin.

[5] Je ne citerai que des exemples me permettant de faire une analyse comparative, mais le Lycée a fourni le plus grand nombre de hauts cadres féminins aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Une autre agrégée de ces années soixante : Josiane Rabetokontany. Mais, il serait injuste de ne pas citer Olga Rajaonarivelo Ratsisalovanona qui fut la première lycéenne à passer l'agrégation sans l'avoir eue : elle fut bi-admissible à l'agrégation ! Trop en avance sur le temps.

[6] Voir les Enquêtes Madio menées par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et la Banque Mondiale depuis plus d'une décennie.

A l'encontre des générations précédentes qui n'ont connu que perturbations dues aux deux guerres mondiales d'une part, et aux différents mouvements nationalistes d'autres part^[7], ainsi qu'aux différentes formes quasi permanentes des contraintes inhérentes à la situation coloniale, la génération d'élèves qui naquit entre 1940 et 1950 représente un groupe de privilégiées et Ginette Randriambeloma évoque avec raison cet aspect : « *A quelque point que l'on se tienne aujourd'hui, en amont ou en aval, les années soixante sont à nos yeux des années fécondes et privilégiées* »^[8].

La génération d'après, née précisément dans ces années là vit une histoire complètement différente. Elle va vivre, sans son consentement « *l'expérience* »^[9] de la Révolution Socialiste et ses corollaires durant toute la IIe République (1975-1993)^[10]. La colonisation, l'indépendance, la première république lui sont totalement inconnues. Ces dernières ont quand même offert une certaine atmosphère de bien-être social dans lequel on pouvait avoir un esprit de compétitivité non seulement scolaire mais aussi professionnel.

Car à la fin d'un certain cursus scolaire et/ou universitaire, on était sûr d'entrer dans le monde du travail.

Mais tout ceci n'a pas empêché l'existence d'une crise d'identité et/ou de civilisation qui marque la fin des années soixante et le début des années soixante-dix d'où les événements du mois de mai 1972 et la chute de la Ière République.

Pour toutes ces raisons, et avec le recul et la chance ou la malchance de pouvoir faire des comparaisons entre ce que nous avons vu et vécu, il y a quarante ans et ce que nous avons traversé avec le temps et les différents régimes qui sont passés à Madagascar nous pouvons essayer de voir l'évolution scolaire et intellectuelle des filles, l'acquisition d'une instruction qui peut être jugée différemment car imposée, à travers le Lycée Jules Ferry de Tananarive.

I. LA FRANCISATION AU FÉMININ : LA RAISON D'ÊTRE DU LYCÉE JULES FERRY DE TANANARIVE (1924/1960/1972)

Un peu d'histoire :

Notre périodisation est intéressante car les années soixante représentent un tournant dans l'histoire de l'éducation des filles malgaches. Celles qui sont nées dans les années 40 ont inauguré au niveau primaire la réforme scolaire de l'Inspecteur de l'Enseignement Carle (1951-1952). Cette réforme voulait appliquer à Madagascar un système unique d'enseignement très proche de celui appliqué en métropole. En 1960, avec l'Indépendance, ces jeunes filles ont connu les mêmes programmes d'enseignement au niveau du secondaire. Et le Lycée beaucoup plus que les autres établissements

[7] En 1916, une société V.V.S (Vy Vato Sakelika : Fer, Pierre, Ramification) réunit environ 3 000 membres, étudiants en médecine, instituteurs, employés des missions, c'est-à-dire la première génération d'intellectuels formés par l'enseignement colonial. En 1947, « l'insurrection de 1947 » fut durement réprimée comme le mouvement de 1916. Voir la thèse de Jacques Tronchon, *L'insurrection malgache de 1947*, EFA Fianarantsoa 1982, 389 p.

[8] G. Randriambeloma, *Rencontre des sœurs Brontë en terre malgache*, L'Harmattan, Paris, 1989, 190 p, p. 10.

[9] « *L'expérience est le nom dont les hommes baptisent leurs erreurs* » (Oscar Wilde).

[10] Dont la politique de la malgachisation mal conçue et n'ayant pas eu les moyens de sa réalisation.

secondaires. Mais tous ont dû voir leur fonctionnement dépendre essentiellement de la maîtrise de la langue française.

Pour comprendre ce phénomène, il faut remonter au début de la colonisation, en 1896. Le général Gallieni se trouve devant une situation exceptionnelle : la nouvelle colonie connaît dans son ensemble l'influence missionnaire surtout britannique, et certains habitants ont un genre de vie presque européen en particulier en *Imerina* et au *Betsileo*.

Aussi dès la mise en place du pouvoir colonial, en 1896, Gallieni, déterminé, va-t-il prendre des mesures politiques insistant sur l'importance de la langue française d'une part dans l'éducation et l'enseignement et d'autre part dans l'administration^[11]. Le danger de la présence tout effective des missionnaires anglais a poussé le pouvoir colonial à renforcer ses dispositifs. Ainsi, tous les fonctionnaires malgaches devaient parler et écrire le français. Cette décision fut prise quelques mois seulement après la loi d'annexion de Madagascar (août 1896).

Et presque toutes ces mesures ont été appliquées jusqu'en 1972. L'indépendance n'a rien changé : les accords de coopération franco-malgache de 1960^[12] ont mis en place un système éducatif dans lequel les programmes, les manuels, les examens, les concours et les enseignants étaient alignés sur ceux de la France. Tout ceci a été fait dans le souci de pouvoir valider les diplômes malgaches en France.

Le principal instrument de la francisation : la langue française

Gallieni avait voulu imposer un caractère définitif au nouvel ordre des choses, né de l'occupation en 1896. « *Madagascar est devenue aujourd'hui une terre française. La langue française doit donc devenir la base de l'enseignement dans les écoles de l'île* ».

Ainsi, le français sortant du domaine purement scolaire et pédagogique devient une arme politique. En effet, au début du xx^e siècle, quand l'administration de la colonie avait ordonné aux instituteurs d'utiliser la moitié de leur temps au profit du français, elle ne supposait pas que cela fut réalisable : la plupart des maîtres des écoles confessionnelles ne connaissaient pas un mot de français^[13].

Presque soixante ans plus tard, la constitution de la I^{ère} République a institué le malgache et le français comme langues officielles.

En effet, le français devint la langue d'enseignement et de la culture ; il fut le critère de sélection dans les écoles primaires, secondaires et supérieures. Il sanctionna tous les examens de passage, car hormis le malgache, toutes les épreuves devaient être rédigées en français.

[11] Circulaires du 5 octobre 1896, du 11 novembre 1896, du 16 avril 1899 ; E. Grutier, « Rapport sur l'enseignement à Madagascar » in *Bulletin de l'Alliance Française*, 1898, p. 19 ; voir bibliographie.

[12] Ces accords ont été dénoncés en 1972 et rompus en 1973. Actuellement, les commissions mixtes franco-malgaches essaient tant bien que mal de revenir à ces anciennes conventions, mais d'une façon bâtarde. Aujourd'hui, des clauses sont passées entre les deux gouvernements pour instituer comme autrefois, au début de la colonisation, l'existence de ces « étudiants et boursiers politiques » sans qu'on ne tienne compte de leurs valeurs réelles (système de co-diplomation).

[13] J. Ravelomanana-Randrianjafinimanana, *La politique scolaire coloniale vue à travers les programmes et les manuels de l'Enseignement Primaire à Madagascar 1896 - 1915*, Thèse de Doctorat de III^e cycle, Lyon II, 1978, 500 p.

Dans les années soixante, la maîtrise du français n'était peut être pas l'apanage de tous les Malgaches, mais il faut insister sur le fait qu'à partir de 1951 jusqu'en 1972, tout l'enseignement se faisait en français, de la base jusqu'à l'université.

Et le Lycée pouvait servir d'exemple.

La vie au Lycée

A partir de 1951-1952, seul le français servait de langue d'enseignement et d'expression dans toutes les écoles de Madagascar. « *Mais aller au Lycée s'identifiait à une mutation sociale et culturelle* »^[14]. Cette transformation concerne chaque individu et ce dernier réagit différemment aux stimuli qui lui viennent, d'une part, du milieu scolaire lui-même (enseignants et camarades européens) et, d'autre part, de la réglementation francisante^[15].

Ces années soixante représentaient en fait la période féconde de l'assimilation. Et c'est peut être paradoxalement une des causes du mouvement de Mai 1972. En effet, vers les années soixante, les deux seuls Lycées d'Etat de Madagascar, le Lycée Jules Ferry pour les filles et le Lycée Gallieni pour les garçons avaient presque le même nombre d'élèves malgaches et français.

Ainsi le français devenait non seulement la langue d'enseignement, il était aussi la langue des rapports personnels entre les élèves dans l'enceinte de l'établissement^[16].

En fait, la politique d'assimilation était bien menée au Lycée. Les programmes d'enseignement étaient les mêmes que ceux de France. Ils n'évoluaient qu'avec les réformes entreprises en France même à l'époque. Ce fait représentait un avantage considérable pour les familles, car les livres ne changeaient guère. Le Lycée facilitait leur acquisition en publiant dès la fin de l'année scolaire, les listes des ouvrages nécessaires pour l'année suivante à tous les niveaux.

Le Lycée loue aussi les livres, pour lui, c'est aussi un moyen de contrôler la propreté et la netteté des élèves. Ces deux notions sont parmi les mots d'ordre du Lycée. Cet aspect montre que celles qui sont arrivées à intégrer le Lycée sont aidées à condition de suivre la discipline.

1. La discipline

La discipline constituait un autre élément fondamental de l'assimilation. Si **la morale** qui avait figuré dans les matières à enseigner jusqu'en 1915, n'existait plus vers 1940, par contre, **les conseils de discipline** de l'établissement sont restés célèbres et redoutés, car on ne lésinait pas sur les sanctions. Mis à part les punitions relevant des fautes scolaires elles-mêmes (fraudes en composition ou en devoir surveillé, sorties sans autorisation, incapacités voulues ou volontaires...), les sanctions concernaient essentiellement la pratique de la langue française. Dans l'enceinte du Lycée, le fran-

[14] idem.

[15] J. Ravelomanana-Randrianjafinimanana, *Histoire de l'Education des jeunes filles malgaches - Exemple Merina - Du xv^e siècle au milieu du xx^e*, Antananarivo, 1995, 451 p., p. 259.

[16] Cf. Archives des deux Lycées.

çais était obligatoire. Il va de soi que la maîtrise de la langue écrite était indispensable^[17]. Corollaire de cette exigence, les élèves les plus appréciées étaient celles qui avaient une grande facilité de plume. Et elles étaient orientées vers des sections où le grec et le latin représentaient les matières principales^[18].

Toujours dans le domaine de la discipline : **la tenue et le comportement des élèves.**

Au Lycée, une chasse hebdomadaire contre les poux était effectuée. A partir de 1960, elle ne se faisait plus que dans les petites classes. Mais un pou découvert entraînait le renvoi d'une élève pour quelques jours, sans parler des sanctions psychologiques.

Le port du tablier, une sorte d'uniforme - mais il était si joli et particularisait les lycéennes qui en étaient si fières^[19] - était une des expressions de cette discipline si célèbre et si redoutée. Car même la couleur de ce tablier bleu ou beige selon les semaines correspondait aux répartitions des groupes d'élèves réparties pour les travaux pratiques ou pour les langues vivantes (allemand, espagnol, italien et... malgache). La vigilance était donc de règle, il ne fallait pas se tromper ni de semaine ni de tablier ! Et les jeunes filles devaient, en principe, être nettes et propres.

2. Les professeurs

La culture scolaire étant une culture « *conforme* »^[20], un facteur déterminant dans les processus acculturatifs fut la constance et la longévité des carrières professorales^[21].

Les années soixante ont hérité d'une habitude que la colonisation avait prise dès qu'elle s'est occupée de la « question scolaire ». Etonnée de l'existence d'une institution scolaire vieille de plus de 70 ans et entre les mains en majeure partie des missions anglaises donc concurrentes, l'autorité coloniale avait fait venir à Madagascar de très bons enseignants à l'exemple de Gustave Mondain, normalien, protestant et conseiller spécial du Général Gallieni. Plus d'un demi-siècle plus tard, l'habitude étant prise, nous avons eu au Lycée de très bons professeurs, parmi lesquels il faut citer Mademoiselle Thomasse, jeune agrégée en lettres classiques, arrivée à Tananarive et qui y restera jusqu'à sa mort en 1996^[22]. Elle enseigna le français et le Latin.

Mais il faut souligner que les années soixante ont vu l'entrée au Lycée d'un professeur malgache, un grand « malgachisant », Charles Ravoajanahary. Il y a enseigné l'Histoire et la Géographie. Après lui, il y a eu un professeur de Mathématiques,

[17] L'obligation de parler la langue du colonisateur dans le cadre de la vie scolaire a été appliquée aussi en Afrique Occidentale Française (AOF).

[18] D'ailleurs en dictée, les élèves malgaches étaient meilleurs que les autres.

[19] Les meilleures élèves faisaient donc « lettres classiques » et comme elles étaient peu nombreuses, elles avaient dû rejoindre le Lycée Gallieni, le Lycée d'Etat réservé aux garçons... pour remplir l'effectif de ces « fameuses classes » de surdoués.

[20] D. Julia, « La culture scolaire comme objet historique », in *Paedagogica Historica*, 1995, 382 p., p. 372.

[21] Ceci n'était pas particulier au Lycée, presque tous les enseignants d'alors restaient longtemps à leur poste. Citons l'exemple de Miss Elsie Stark car elle est l'exemple de la femme missionnaire britannique ayant vécu la période de la francisation du côté professoral en 1944 et ayant assumé son rôle avec intelligence et bonheur.

[22] Elle est enterrée à Madagascar.

Rakotozanany et un peu plus tard, Paulette Cécile Radilofe, en tant que professeur de français.

Ces faits étaient le résultat d'un long processus. En créant un établissement secondaire pour jeunes filles (en 1908), sur le modèle des collèges métropolitains (en 1915) et des lycées (en 1924)^[23], le pouvoir colonial escomptait former une élite issue des couches sociales pré-coloniales élevées. En 1933, le Lycée était encore payant^[24], seules les filles de la bourgeoisie pouvaient le fréquenter sans oublier qu'elles devaient être de nationalité française.

Les premières années d'implantation de ces institutions représentaient tout d'abord une période d'inadaptation totale ou d'opposition subconsciente de la culture maternelle à la culture conquérante. Ensuite, les contacts s'intensifiaient, les assimilables avaient accepté volontiers certains éléments de la culture française.

C'était chez les lycéennes que l'on pouvait le plus discerner le côtoïement du traditionnel et du moderne. Elles vivaient à la manière malgache en dehors du Lycée et adoptaient la mentalité occidentale dès le seuil de l'établissement. Au Lycée, elles devaient penser français et parler français. Pour certaines élèves, ce « modus vivendi » entraînait une synthèse des deux cultures : ce qui n'était pas nouveau, car déjà au XIX^e siècle, des processus acculturatifs avaient touché le milieu traditionnel.

Mais tout le monde n'avait pas réagi de la même manière. Ce qui nous amène à la deuxième partie.

II. ACCULTURATION, ASSIMILATION ET/OU EMANCIPATION

Cette fois-ci, l'analyse est plus complexe car il s'agit, en fait, d'apprécier les degrés de rayonnement et d'appréciation de la culture scolaire reçue du Lycée d'une part mais aussi de l'environnement des années soixante, sinon l'analyse est tronquée.

L'environnement :

- La société néo-coloniale :

La présence à Tananarive d'une minorité française^[25] mais très influente de par sa position sociale, économique et professionnelle de ses membres^[26] était un facteur très déterminant dans les processus d'acculturation.

On entendait parler français non seulement dans les écoles, mais aussi dans tous les endroits publics, les lieux de travail, de commerce, de distraction et de loisirs. Dans la vie quotidienne, la culture française s'implantait partout sous divers aspects à travers les enseignes des magasins, la tarification, la posologie, les affiches, et tous les prospectus administratifs.

[23] ARDM G 405, Notice sur l'enseignement secondaire.

[24] ARDM G 405, on peut y lire la liste des élèves, dont les noms sont toujours très connus en l'an 2002.

[25] En janvier 1968 sur une population de 325 000 habitants, 11 500 étaient français (cf. G. Donque, « Population et Société Tananariviennes » in *Bulletin de Madagascar*, N° 270, novembre 1968).

[26] G. Lejambre, *Les Coloniaux*, C. Renel, Le décivilisé.

En plus de tout cela, les moyens d'information d'alors constituaient des supports très efficaces pour l'implantation de la culture française et pour son expansion.

• Les médias :

En nous remémorant les moyens d'information des années soixante, nous pensons que l'efficacité et l'efficience des deux chaînes de radio, l'une en français, l'autre en malgache étaient plus importantes que les radios ou autres moyens audiovisuels d'aujourd'hui. On peut rétorquer que tout était monopolisé par la France et on n'avait donc peu d'ouverture. C'est possible et c'était l'air du temps. Mais nous voudrions souligner ici surtout la qualité de ce qu'on diffusait sur les ondes dans les deux langues^[27].

L'impact des médias de l'époque se répercute selon le degré d'acculturation des familles malgaches. Dans notre thèse sur l' *Histoire de l'Éducation des Jeunes Filles Malgaches : du XVII^e siècle au milieu du XX^e siècle*, nous avons déjà classé les différentes catégories de personnes assimilables ou non^[28]. Mais dans tous les cas, les informations se sont infiltrées d'une manière « subversive » et chacun a réagi à sa manière. Malgré les conflits de génération en ce qui concerne en particulier les valeurs nouvelles que nous dénommons aujourd'hui « des années soixante »^[29] les parents dans leur grande majorité, surtout en milieu urbain avaient reconnu la valeur de la langue française, surtout comme « le » moyen de la réussite. En conséquence, c'est surtout à partir de ces années soixante, que certaines familles malgaches ont pris l'habitude de parler français et malgache à la maison^[30].

L'option politique gouvernementale : la Réforme de l'Enseignement à Madagascar de 1965 à 1971 [voir l'article de Fara Rajaonah dans ce même colloque]

La Réceptivité aux valeurs européennes en l'occurrence française

L'impact direct des efforts de francisation n'est pas un fait nouveau à Madagascar, surtout en milieux urbains, en particulier à Tananarive. Dès 1810, à l'avènement de Radama I, (1810-1828) et surtout après l'option de ce souverain vers une politique d'ouverture vers l'Occident^[31], et tout au long du XIX^e siècle, l'occidentalisation va avoir des effets sur l'éducation des filles. Les femmes vont essayer de s'adapter avec plus ou moins de bonheur^[32].

Durant la colonisation (1896 – 1958 – 1960) les filles ont donc dû aussi adopter les valeurs qu'on a voulu leur inculquer. Mais pour la mode et tout ce qui

[27] Ce colloque étant organisé par l'Association Historique Internationale de l'Océan Indien (AHIOD), nous profitons de cette opportunité pour rappeler ici le rôle des journalistes tels que Henri Lamour, Roger Rabesahala, Rose-Lala, Jean Louis Rafidy (=Rafidinarivo).

[28] Nous le verrons plus loin.

[29] Dans la manière de s'habiller, le port de la mini-jupe a tellement scandalisé l'opinion publique que le Ministre de l'Intérieur de l'époque, André Resampa l'a interdit ! Pour les garçons les cheveux longs n'étaient pas appréciés.

[30] Aujourd'hui en l'an 2002, l'habitude étant prise et vu les déboires sous le régime Ratsiraka avec la malgachisation, le français étant considéré comme un acquis, donc précieux, est plus encore valorisé qu'en 1960... C'est une réaction presque « normale » des anciens colonisés. Nous pouvons rappeler à ce sujet, ces Gaulois qui se « latinisent » après la chute de Rome !

[31] Le traité d'octobre 1817 passé entre Radama I et le gouverneur de l'Île Maurice, Sir Robert Farquhar va entraîner des conséquences énormes dans tous les domaines pour la société malgache du XIX^e siècle.

[32] Il faut lire à ce sujet les différentes opinions des étrangers relatifs aux femmes.

concerne l'esthétique et le goût, le lycée leur a donné **un goût sûr et le bon goût français**, ainsi que les valeurs esthétiques françaises. Dans les matières enseignées au Lycée, il y avait non seulement la littérature française, les mathématiques ou le latin. On nous a dispensé aussi durant toutes les années du Premier Cycle^[33] des cours de dessin, de couture et de cuisine (Voir les témoignages). Les heures consacrées à ces trois matières étaient à l'époque à nos yeux, des matières subsidiaires. Avec le recul et en considérant les réalités actuelles, en fait, ces trois matières ont eu des effets aussi importants que les autres. Et ici, il faut souligner que même si les Lycéennes n'étaient pas représentatives des jeunes filles de leur époque, car elles n'étaient pas si nombreuses et elles n'appartenaient pas à toutes les catégories socio-professionnelles, ce que nous avançons peut être confirmé par les vues des élèves de la période ayant fréquenté l'Ecole des Sœurs de St Joseph de Cluny^[34]. Cet établissement était presque l'équivalent du Lycée Jules Ferry, établissement public et laïc.

Mais tout ce qui vient d'être relaté n'a pas été apprécié de la même façon. Citons un seul exemple, le témoignage de S. Razafindramady, épouse Cerezo, qui parle.

Le témoignage de S. Razafindramady-Cerezo^[35] parle du malaise provoqué par le complexe d'être Française, Réunionnaise^[36], assimilée ou Malgache. Ginette Randriambeloma^[37] la cite souvent, mais les programmes scolaires ont été bien définis après presque soixante dix ans de colonisation.

Cependant, on peut dire que l'objectif du général Gallieni était atteint sur le plan éducatif, du moins, en ce qui concerne le Lycée après presque 70 ans de colonisation effective.

A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, Jean Carol dans son ouvrage *Chez les Hova*^[38] et Hugues Berthier, dans une de ses conférences à l'Ecole Coloniale, intitulée « Les Femmes Malgaches », en 1905, parlaient l'un avec humour de la mode européenne suivie par les femmes malgaches et l'autre avançait des idées plus nuancées au sujet des femmes du début du siècle dernier.

« Les indigènes disent - pas bien haut - que les filles de Tananarive étaient légères, mais que les Français ont achevé de les débaucher. Depuis notre occupation, en effet, une rage de toilette s'est déchaînée, pour le plus grand bénéfice des Indiens qui détiennent tout le commerce de luxe... ».

Il faut pourtant souligner que nos grands-mères étaient restées fidèles au *lamba* ancestral, ce grand châle de coton blanc écru ou de soie sauvage. Ce *lamba* est porté avec grâce et coquetterie.

Au milieu du XX^e siècle, on peut noter qu'une nouvelle tendance voit le jour, surtout à propos de la coiffure et du port du *lamba*.

[33] C'est à peu près l'équivalent du Collège dans le système éducatif français d'aujourd'hui.

[34] Suzy Bachaud, lors du colloque, nous a fait part de ses souvenirs relatifs aux écoles des sœurs de Tananarive et de La Réunion. Mais, elle n'est pas la seule (archives de l'Ecole des Sœurs à Tananarive).

[35] S. Razafindramady-Cerezo, *Madagascar, mon pays (histoire vécue)*, roman, 1981.

[36] Les années soixante ont vu beaucoup de Réunionnais à Madagascar à Tananarive, à Tamatave, dans les vallées du Moyen Ouest, à la Sakay.

[37] G. Randriambeloma, op. cit.

[38] J. Carol, *Chez les Hova*, Paris, 1898, 431 p., en particulier chap. V « Les femmes », pp. 165-213.

Sur les photographies des années soixante, les générations vont se distinguer les unes des autres. La première génération de filles colonisées porte encore la coiffure traditionnelle. Par contre celles qui sont nées entre 1940 et 1960 sont aujourd'hui coiffées à l'euro-péenne, et suivent volontiers la mode^[39], avec les différentes coupes.

Pour les vêtements, les années soixante ont apporté beaucoup de changement. Aux deux siècles derniers, les femmes avaient déjà essayé de suivre les échos de la mode venant d'Europe.

Vers les années 1960, les jeunes filles du Lycée n'étaient pas en reste : les modèles diffusés par la presse, les revues et magazines ont influencé non seulement les élèves du Lycée, mais toutes celles qui pouvaient suivre l'air du temps. En plus, comme aujourd'hui, les assistants techniques qu'ils fussent français ou malgaches ayant ce statut avaient le privilège de passer leur congé et vacances en métropole. Et à leur retour à Madagascar, ils donnaient l'exemple.

Et si à l'époque de Jean Carol et Hugues Berthier le décolletage^[40] faisait fureur. *« A l'église, chez les Pères, les jours de fête carillonnée, ce sont de vrais matchs d'élégance. La messe sert au moins à ça. Aux dernières Pâques, trois femmes y sont venues décolletées. Passe pour les frissons, qui font fureur. Mais le décolletage !... En vérité, en vérité, je vous le dis, le décolletage est un signe des temps, et, si j'appartenais à la Mission, je démissionnerais bien vite. »*^[41]

En 1960, les mini-jupes, les robes portées à l'exemple de Brigitte Bardot au décolleté aussi généreux qu'au siècle dernier, les jupes à pois ou en « vichy » gonflées par des dessous amidonnés, ne pouvaient pas être cachées par les fameux tabliers. Chacune s'évertuait à se faire voir !

Mais le résultat le plus positif de ces concours d'élégance même si tout le monde ne pouvait pas s'offrir les mêmes effets est tout d'abord d'être propre. Ensuite, les jeunes filles qui ne pouvaient pas s'offrir le luxe de s'acheter des vêtements aux magasins « Printemps » ou « Vogue » de Tananarive, s'efforçaient de se confectionner elles-mêmes ou par leurs mères leurs habits^[42].

Enfin, l'acquisition du goût français s'est fait au Lycée, un siècle après que les missionnaires, comme James Sibrée (en 1860) ou leurs épouses, comme Madame Borchgrevink, épouse du docteur de la mission norvégienne (1872-1912) eurent insisté sur le fait qu'ils n'étaient pas venus « européeniser » les Malgaches mais seulement leur apporter la Bonne Parole^[43].

La génération 60, au Lycée était « européenne ». nous rapportons ici les propos de Prosper Rajaobelina^[44].

[39] En l'an 2002, elles ont toujours gardé leur option selon leur capillarité. Mais le port du *lambda* traditionnel qui est devenu un accessoire d'apparat et de luxe est devenu très prisé. C'est une marque d'élégance et... de prix !

[40] J. Carol, op. cit. p. 178.

[41] J. Carol, op. cit. pp. 177-178.

[42] Ce fait est à souligner, parce qu'à la différence des filles de la fin du siècle dernier (1999), les filles des années soixante avaient bénéficié d'avoir eu des mères, femmes au foyer et la plupart formées selon la tradition missionnaire, c'est à dire, capables de confectionner les habits de toute la famille.

[43] A.M.N (57 R) : ANTSAHAMANITRA : NY ASYLIN'JAZVAVIN'NY NMS. TANY ANTANANARIVO 1872-1912.

[44] Prosper Rajaobelina est un ancien professeur de Malgache, premier directeur de l'ENAM (Ecole Nationale d'Administration Malgache) et ancien secrétaire exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), certains de ses enfants ont contracté un mariage mixte.

« *Le Lycée Jules Ferry, a été créé pour former des futures épouses d'Européens.* » Il faut peut être nuancer.

En effet, l'affirmation de cette envergure n'est pas facile à accepter. Car l'image que des Malgaches d'alors se faisaient des Lycéennes ne laisse pas les coudees franches aux comparatistes qui ont du mal à raisonner sans nuancer, en particulier sans preuves mesurables c'est à dire sans statistiques.

Pourtant, en tant que Lycéenne nous-même à cette époque, en 1964-1965, en classe de Philosophie, dont l'effectif était au nombre de 34, nous sommes quatre natives à avoir épousé des Malgaches. Les trente autres sont toutes parties et sont (étaient) mariées à des étrangers, non seulement des Français^[45].

Si nous parlons déjà ici de ce paramètre « mariage » c'est pour appréhender les affinités.

Devant tous ces faits, pour agir durablement sur le comportement et les attitudes des jeunes filles, le Lycée doit également leur apprendre une nouvelle morale ou plutôt une « réforme morale ».

L'instruction que l'on a voulu donner à toute la jeunesse de ce pays – dans les années soixante, la distinction sur le plan de la dispense de la culture n'existait plus en principe – avait pour but de faire des jeunes des adultes honnêtes, éclairés, prévoyants^[46], amis du travail.

Les objectifs de l'ancienne Ecole Coloniale n'étaient pas éloignés de ceux de l'éducation dispensée vers les années soixante : en effet, l'Ecole Coloniale avait défendu et acquis le droit d'enseigner la culture, l'esprit cartésien et les Humanités. Mais l'institution scolaire a provoqué des effets contradictoires : elle a véhiculé tous les idéaux relatifs aux droits de l'Homme, mais dans le vécu quotidien et observé, l'Ecole et le Lycée aussi ont été sous certains aspects le reflet de la France coloniale, celle des petits colons...

Le travail d'acculturation entrepris fut un travail de longue haleine. A partir de 1958-1960, l'œuvre entreprise d'une manière effective en 1896, pour la formation d'une élite intermédiaire bilingue et biculturelle engendre non plus des « agents auxiliaires » et des simples commis comme les instituteurs et les écrivains-interprètes, mais des vrais dépositaires de la culture française et des passeurs. Ce qui sous-entend la maîtrise d'une part de la langue française et d'autre part l'acquisition d'une culture non seulement occidentale mais universelle. Le Lycée Jules Ferry sera une grande pépinière des futurs cadres féminins malgaches^[47] à tous les niveaux.

[45] Nous parlerons plus loin de ce point.

[46] Les lectures courantes, les connaissances usuelles et l'arithmétique avaient contribué à donner un certain esprit « petit-bourgeois » et de « gagne-petit » qui peut donner des résultats positifs dont la prévoyance.

[47] Les C.V des femmes interrogées seront publiés ultérieurement dans une monographie.

III. LES DEGRÉS DE RAYONNEMENT DE LA CULTURE REÇUE AU LYCÉE JULES FERRY DE TANANARIVE

Les Lycéennes vers les années soixante.

Dès sa création, le Lycée Jules Ferry de Tananarive fut un établissement payant. Il reste jusqu'en 1960-1965 réservé, en principe, aux enfants de la bourgeoisie naturalisée française^[48].

A priori, le Lycée n'acceptait donc que les assimilables. Ces dernières, tout comme leurs parents, acceptèrent volontiers les éléments ou plutôt certains éléments de la culture française.

Au Lycée, la culture française devient dominante mais elle est acceptée et même désirée à divers degrés. C'est avec les lycéennes que l'on peut le plus discerner le côtoiement du traditionnel c'est à dire ce qui est malgache et du moderne, c'est à dire tout ce qui est relatif à tout ce qui est *vazaha*^[49].

Au plan général, l'éducation reçue au Lycée entraîne une occidentalisation certaine des couches sociales déjà touchées par l'influence européenne durant tout le XIX^e siècle.

Tout au long de ce siècle, la différenciation sociale et l'impact religieux ne sont que deux aspects parmi tant d'autres de l'éducation des filles^[50].

Ces faits vont être accentués par d'autres paramètres. La colonisation ayant d'autres objectifs, les facteurs de déculturation ou d'assimilation deviennent plus efficaces. Aussi à partir de 1940, les cours de « français spécial » furent supprimés, cours qui jusque là étaient maintenus jusqu'en classe de 6e. La réaction ne se fait pas entendre. La Directrice du Lycée fait cette remarque au sujet du malgache, enseigné comme seconde langue au même titre que l'allemand ou d'une façon intermittente l'italien et l'espagnol :

« L'enseignement du malgache tend à disparaître cette année (1940), comme la précédente, aucune inscription n'a été sollicitée pour la classe de 4e ; les cours de malgache ont donc disparu en 4e et en 3e ; en 2e, ils ne réunissent que 6 élèves sur 22 »^[51].

Une des conséquences de l'éducation reçue au Lycée est que les élèves communiquent en français, même dans la rue, au Lycée et même au temple^[52]. Elles reviennent au malgache en s'adressant à d'autres personnes. **Assimilées et/ou émancipées ?**

[48] Par contre, les élèves des couches sociales plus modestes fréquentaient les écoles secondaires confessionnelles ou d'un niveau « moindre ». Ces écoles formaient avec beaucoup de difficultés, des cadres féminins moyens – institutrices, sage-femmes, infirmières. Elles n'avaient pas du tout été « aidées » : l'administration était leur principal handicap (programmes exigés – contingentement des promotions à recruter...).

[49] *Vazaha* à l'époque voulait simplement dire « français ». En fait, le mot désigne tous ceux qui ne sont pas Malgaches. Etymologiquement le mot signifiait, le marin étranger qui abordait les côtes malgaches, dans ce sens, le mot veut dire une « tierce » personne...

[50] J. Ravelomanana, *Histoire de l'Education des jeunes filles malgaches*, op. cit., p. 193.

[51] ARDM IV G 150, Rapport 150.

[52] Or « le temple joue un rôle de conservatoire de la langue, de la mémoire et de l'identité merina », *Bible et Pouvoir au XIX^e siècle à Madagascar*, F. Raison-Jourde, p. 16.

Les femmes qui nous ont fait un bref aperçu de leur vie expriment une autonomie de pensée, une résistance ou une adhésion critique face aux divers messages culturels de l'heure et du moment.

A travers leurs témoignages ^[53], nous pouvons déceler que les Lycéennes ont (avaient) l'occasion d'appliquer leur sens critique, leur bon sens autrefois au Lycée, plus tard dans leur vie de femmes, dans leurs foyers, dans leur vie sociale, communautaire traditionnelle. Les Lycéennes ont ce privilège d'appartenir à une société dans laquelle le rôle de la femme est important à tous les niveaux. Et même là où la politique et l'idéologie ambiante leur laissent peu de place ^[54], à l'époque qui nous concerne, elles ont recours à des stratégies efficaces de résistance et de sauvegarde. Et en faisant le bilan de ce qu'elles sont devenues en ayant fait le dépouillement de la liste des anciennes élèves du Lycée, je pense que le Lycée a su produire des éléments qui ont pu faire face de différentes manières aux problèmes en entrant dans la vie active.

Les Lycéennes et le travail en dehors du foyer.

Quelques faits sont à relever.

- Les lycéennes sont toutes devenues des femmes ayant exercé un métier, quel que soit le niveau d'instruction qu'elles ont reçu.
- Elles sont devenues pour la plupart des enseignants ou des médecins.
- Mais même celles qui n'ont pas entrepris de longues études sont arrivées à exercer des professions libérales d'un niveau certain.

Mais on peut affirmer sans avoir des statistiques exactes faute d'un suivi du cursus des anciennes du lycée, en constatant leur existence au sein du milieu universitaire, que celles qui ont eu la persévérance de faire de longues études sont devenues des universitaires.

CONCLUSION

Le Lycée est un exemple presque atypique de la réussite de l'éducation coloniale. L'histoire d'un lycée ne peut pas avoir de fin car les témoignages ne peuvent pas tarir. Mais, je vais quand même terminer en posant des problèmes d'ordre général mais qui touchent de près notre institution.

- Pourquoi les mouvements de 1972 ? Pourtant les années soixante étaient une période privilégiée et peut-être sans arrières-pensées... des deux côtés malgache et français.
- Pourquoi tous ces efforts de démocratisation à outrance ? Je ne vais que citer Lénine : « *La démocratisation est l'abrutissement de la masse* ».

[53] Voir plus tard dans la monographie.

[54] Vers les années soixante, les femmes malgaches n'avaient pas eu des revendications virulentes comme elles le font aujourd'hui pour devenir des « *femmes publiques* » ... L'Histoire a donné une autre image de la femme malgache sur le plan politique.

Je pense qu'il faut voir aussi les choses d'une autre manière et c'est ce que les Anciennes du Lycée ont fait. Pour elles, le Monde était présent même dans les textes. Plus précisément la société était présente par le biais des savoirs sociaux qu'elle rendait nécessaires. Tout ce qu'on a appris au Lycée, se justifie par son importance sociale. Et c'est ce qui a fait la grandeur de cet enseignement des années soixante. Le monde, la société légitiment les choix et les leçons qu'elles ont apprises de ce qui est « important » ou ne l'est pas. Cette présence du monde et de la société semble leur permettre de construire du sens à leur propre vie. Elles n'existent pas seules, leur horizon ne se borne pas au présent : la conscience des règles sociales qu'elles apprennent d'une manière indirecte ou directe en lisant les romans classiques, ceux du XIX^e siècle inscrits au programme ou tout simplement empruntés à la Bibliothèque du Lycée, la conscience de la solidarité entre les générations et entre les peuples avec les livres des Grandes Découvertes à différentes périodes par exemple, l'objectivation de la société et de l'histoire qu'elles manifestent ainsi, les conduisent à se voir partie prenante de cette société et à se situer dans cette histoire. Ces Lycéennes semblent savoir pourquoi elles font, elles apprennent ce qu'elles apprennent, et la plupart en sont satisfaites et sont sans complexe.